



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

33 bénévoles mobilisés pour la Corvée Chaudière 2017

Sainte-Marie, 03 juin 2017 – 33 bénévoles ont ramassé une trentaine de sacs de déchets sur les berges de la rivière Chaudière le 3 juin dernier. Samedi avant-midi, les participants ont fait le parcours de 13 kilomètres compris entre Vallée-Jonction et Sainte-Marie en canots, kayaks et rabaskas sous l’œil vigilant des pompiers qui les accompagnaient en zodiak.

Initiée par le regroupement citoyen « Projet Chaudière », cette grande corvée Beauceronne est maintenant coordonnée par le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC). « La Corvée Chaudière en est à sa quatrième année et rassemble des gens de différentes municipalités autour d’un projet commun. En réaction à l’engouement de la communauté à s’impliquer dans l’organisation, nous avons l’intention de cibler le secteur de St-Joseph l’an prochain. » mentionne Véronique Brochu, directrice générale du COBARIC.

Jusqu’à présent, plus de 2 tonnes de déchets ont été retirés de la rivière. Cette année, parmi les détritiques se trouvant sur les berges du cours d’eau, les participants ont récolté en majorité du plastique et certain déchet inusité tel qu’un fauteuil de bureau.

La Corvée Chaudière a pour objectif de conscientiser la population à l’importance de conserver notre cours d’eau en santé, mais également de célébrer sa richesse naturelle et touristique. Les participants désirent renouveler l’expérience l’an prochain et même s’impliquer au niveau de l’organisation. M. Gilles Villeneuve a d’ailleurs remporté un prix de présence.

Le COBARIC tient à remercier tous les bénévoles participants et tous ses généreux commanditaires grâce à qui la Corvée Chaudière a pu avoir lieu! Les voici : Alex Coulombe (Pepsi), André Spénard, député de Beauce-Nord, Aqua Beauce, les Autobus Landry, l’imprimerie Bo-Modèle de Scott, la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Beauce, Canotage Beauce, Canot Rabaska Chaudière, le Corps de Cadets de Saint-Martin, la quincaillerie Émile Bilodeau & fils inc., la Fromagerie Gilbert inc. de Saint-Joseph, IGA Extra Boucherie Veilleux de Sainte-Marie, le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, MF Aventure, la municipalité de Vallée-Jonction, Pronature de Sainte-Marie, ainsi que la ville de Sainte-Marie.

Rappelons que le COBARIC a comme mission d’organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l’eau à l’échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l’eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l’eau du territoire.

Pour information :

COBARIC

Téléphone : (418) 389-0476

Télécopieur : (418) 387-7060

Courriel : direction@cobaric.qc.ca



M. Gilles Villeneuve a remporté le prix offert par la Fromagerie Gilbert inc.